

La ville de Nangis

(Seine et Marne) – 8710 habitants - Située à 45 min de Paris

Recherche pour le service éducation à temps complet

Une ATSEM

A pourvoir le 1^{er} novembre 2020

Grade Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Missions :

Assister les enseignants pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants.

Encadrement des enfants durant la pause méridienne (période scolaire).

Entretien des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Activités relatives au poste :

- Accueil avec les enseignants, des enfants et des parents,
- Habillage et déshabillage des enfants,
- Assistance aux enseignants dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques (ateliers, sorties, piscine,...)
- Encadrement des enfants durant la pause méridienne (période scolaire) et participation aux réunions de concertation,
- Entretien quotidien des locaux et du matériel,
- Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité des enfants,
- Entretien approfondi des locaux et du matériel durant les périodes de vacances scolaires,

Qualités requises :

- Titulaire du CAP petite enfance et du concours d'ATSEM obligatoire
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité,
- Identifier les besoins des enfants de 2 à 6 ans,
- Capacité à être à l'écoute des enfants et à favoriser leur autonomie,
- Très bonnes qualités relationnelles,
- Sens du travail en équipe,
- Dynamisme,
- Rigueur et discrétion
- Capacité à rendre compte et à prioriser les tâches.

Horaires et exigences particulières :

Période scolaire 36h hebdomadaires : réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h00 à 17h00

Vacances scolaires 35h hebdomadaires : 7h00 à 14h00 du lundi au vendredi

Rémunération :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, CNAS, COS.

Merci d'adresser votre candidature (curriculum-vitae et lettre de motivation et dernier arrêté de situation pour les agents de la fonction publique) à l'attention de Madame le Maire – Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 77370 Nangis ou recrutement@mairie-nangis.fr avant le **10 octobre 2020**.